

# Préparer mon séjour

Voici quelques conseils pour préparer au mieux votre séjour.

## Vos effets personnels

Prévoyez tout le nécessaire de toilette et le linge personnel (y compris les serviettes de toilette). L'établissement n'assure pas l'entretien de ce linge, quelle que soit la durée de votre séjour.

Si vous êtes porteurs de prothèses (dentaires, auditives...), pensez à avertir le personnel dès votre arrivée pour disposer d'une boîte permettant leur conservation.

Si vous devez subir une intervention chirurgicale, sachez que le port de bijoux ainsi que celui des piercings est strictement interdit au bloc opératoire pour des raisons d'hygiène et pour prévenir tout risque de brûlure.

## Dépôt de vos biens, argent et valeurs

Attention, l'hôpital est un lieu ouvert. Pour vous prémunir de tout vol ou perte et détérioration éventuels, n'emportez avec vous que le strict nécessaire et laissez votre argent et vos objets de valeur à votre domicile.

À défaut, vous pourrez déposer certains de vos biens dans le coffre du centre hospitalier (uniquement les moyens de paiement, les papiers d'identité, les clés et les bijoux).

Pour cela, adressez-vous au cadre de santé de votre service. Sachez que si vous conservez ces valeurs, l'établissement décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration.

Le matériel informatique et/ou audiovisuel en votre possession est sous votre seule responsabilité.

La restitution de ces biens se fait à votre initiative sur présentation d'une pièce d'identité et aux heures de présence du régisseur du Service de Gestion Administrative des Patients (entrée principale, zone E niveau 0).

Si vous êtes sorti sans récupérer vos valeurs, vous devrez les réclamer auprès de la trésorerie de l'établissement car elles ne sont pas conservées sur place.

## Les documents à prévoir

Pour faciliter la mise à jour de votre dossier, la prise en compte de vos droits, et le bon déroulement des soins, apportez dès votre arrivée l'ensemble des pièces administratives mentionnées dans la rubrique "Formalités d'admission" :

### Sur le plan médical, munissez-vous de :

- > vos ordonnances pour les traitements en cours
- > la lettre du médecin qui vous adresse
- > le carnet de santé pour les enfants
- > les résultats d'examens réalisés à l'extérieur et utiles à la continuité des soins.



[contact@ch-avignon.fr](mailto:contact@ch-avignon.fr)

Votre